

Recherche prise de têtes

Le modèle français à quitte ou double ?

Le pôle grenoblois de compétitivité mondial Minalogic, consacré aux nanotechnologies, compte de grandes entreprises comme Schneider Electric ou STMicroelectronics, pionnières en matière de coopération recherche-université-industrie, depuis toujours soutenues par les collectivités locales et les fonds publics. Une proximité qui engendre d'indéniables synergies, mais qui laisse à penser que le modèle français se joue à quitte ou double, avec une prise de risque maximale.

L'affaire des seuls chercheurs ?

Depuis 2004, les mobilisations récurrentes de la communauté scientifique contre les attaques portées au système de recherche portent l'idée qu'il s'agit là d'enjeux concernant l'ensemble des citoyens et des salariés. Le rapport Cohen-Tanugi récemment remis au président de la République le souligne : "La recherche est le nerf d'une économie fondée sur l'innovation." L'enjeu dépasse donc de loin la seule communauté scientifique et requiert l'attention des salariés, des citoyens.

Pour une société de la connaissance

Est-ce à l'économie de dicter vers quoi l'innovation, la recherche doivent s'orienter ? Chercheurs et syndicalistes soulignent dans leurs échanges que toute l'histoire de la science atteste de découvertes extrêmement importantes, très utiles pour la société, faites par des gens qui ne se préoccupaient pas du tout d'application. La recherche de demain sera le résultat d'un rapport de forces entre le gouvernement – soutenu tacitement par une partie de la communauté scientifique – et des gens qui défendent une autre conception de la recherche, en France et en Europe.

FRANÇOIS HENRY / REA



SOMMAIRE

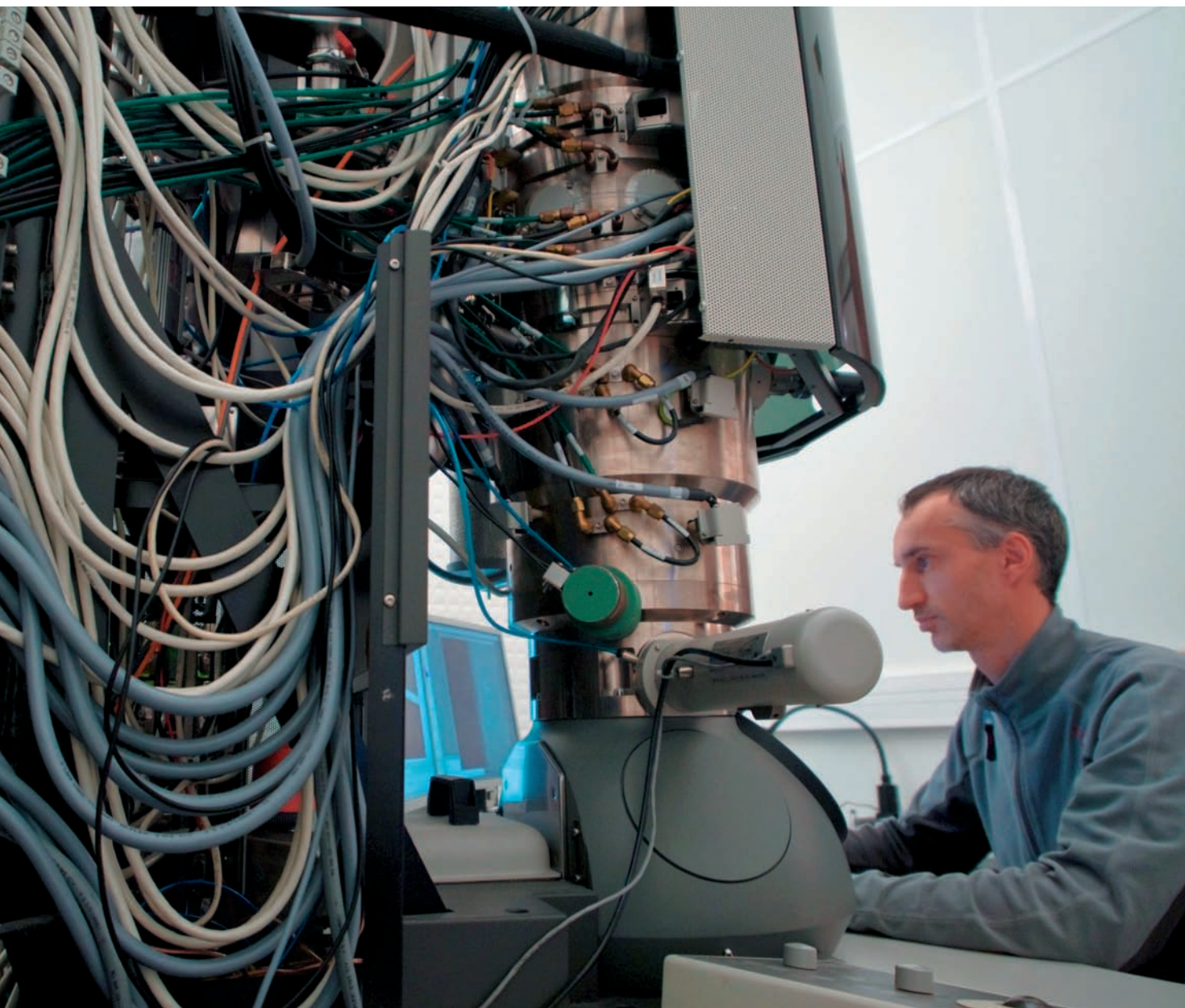
**MINALOGIC GRENOBLE :
L'ENVERS DE LA VITRINE**
PAGES 17-19

REPÈRES
PAGE 20

**POINT DE VUE DE PATRIZIA
PATERLINI-BRÉCHOT :
BUSINESS BIOMÉDICAL :
AU RISQUE DE LA SANTÉ
PUBLIQUE ?**
PAGE 21

**INNOVATION : L'AFFAIRE
DES SEULS CHERCHEURS ?**
PAGES 22-23

TABLE RONDE
PAGES 24-31



Minalogic Grenoble L'envers de la vitrine

Le décor est fidèle aux brochures de présentation. Minatec, site principal du pôle de compétitivité mondial Minalogic, consacré aux nanotechnologies, brille sous le soleil printanier, sur fond de sommets alpins enneigés : rien à envier à la Silicon Valley californienne. Le pôle grenoblois n'a pas pour rien servi de modèle de référence. Constitué autour du Leti-Cea, de l'Institut national polytechnique de Grenoble (Inpg), de nombreux laboratoires du Cnrs, de grandes entreprises comme Schneider Electric ou STMicroelectronics, pionniers en matière de coopération recherche-université-industrie et depuis toujours soutenus par les collectivités locales et les fonds publics, le site héberge des centaines de chercheurs et d'ingénieurs. L'émulation scientifique et l'activité industrielle

et économique engendrées par ces synergies sont indéniables. Minalogic, qui ne cesse d'accueillir de nouveaux partenaires ⁽¹⁾, semble aussi réussir le pari de contribuer au développement de Pme, un des objectifs assignés aux pôles de compétitivité. « *On ne va pas se plaindre que, après une vingtaine d'années de flottement, une politique industrielle tente de donner une cohérence d'ensemble au développement des régions* », confirme Mariano Bona, ingénieur chez STMicroelectronics. Mais, malgré ses effets structurants pour les salariés des entreprises concernées comme

(1) Le pôle comptait 52 partenaires à sa création, à la fin 2005, dont 6 Pme ; il en compte aujourd'hui 115, dont 49 Pme. Une multitude d'informations sont disponibles sur le Net, notamment sur les sites de Minalogic, Minatec, de l'Inpg, du Cea-Leti et du secrétariat d'Etat à l'industrie.

Même si ces nouvelles activités sont importantes pour le développement des emplois et des infrastructures collectives, il faut aussi veiller à un tissu industriel diversifié.

...

Minalogic Grenoble L'envers de la vitrine

... pour les habitants des bassins d'emploi locaux, ce volontarisme engendre un certain malaise. Il ne soulève en tout cas aucun enthousiasme. Les récentes déconvenues de l'Alliance Crolles 2 (lire *Options* 528, juin 2007) dans une commune voisine incitent à la prudence : la forte implication des pouvoirs publics n'a pas empêché les entreprises partenaires de STMicroelectronics d'aller poursuivre leurs programmes de recherche ailleurs quand leurs nouveaux actionnaires – des fonds d'investissement – en ont décidé ainsi, laissant sur le carreau des centaines d'ingénieurs et de chercheurs...

L'inauguration de Minatec en juin 2006 avait également donné lieu à des manifestations musclées d'opposants au « tout nanotechnologies ». Mariano, syndiqué Cgt, rappelle que le syndicat n'a pas éludé ces questions : *« L'union locale y a beaucoup travaillé dans la vallée du Grésivaudan, où la population, plutôt ouvrière et liée à des industries traditionnelles, faisait preuve d'une certaine hostilité à l'égard de nouveaux arrivants, chercheurs, ingénieurs, cadres, venus travailler dans la haute technologie, qui semblaient être les seuls bénéficiaires des nouveaux emplois et qui, de plus, faisaient grimper en flèche l'immobilier. Des débats ont eu lieu, pointant les enjeux industriels. Mais, même si ces nouvelles activités sont importantes pour le développement des emplois et des infrastructures collectives, il faut aussi veiller à un tissu industriel diversifié, car tout le monde ne va pas devenir chercheur ou ingénieur et trouver du travail dans les nanotechnologies. »*

L'idée se profile que la R&D est encouragée, mais que les décideurs politiques et économiques ont

intégré la « fatalité » de délocaliser la production de masse. *« Je ne crois pas à la viabilité de cette séparation des activités, poursuit-il. De plus, il n'y a aucune raison de penser que les Chinois ou les Indiens se contenteront de faire de la production. Aujourd'hui, les technologies sont absorbées par tout le monde en moins de dix ans. »* Laurent Terrier, ingénieur au laboratoire matériaux et génie physique (Inpg-Cnrs), souligne pour sa part que les réformes actuelles déséquilibrent profondément l'enseignement supérieur et la recherche publique en mobilisant une part considérable des moyens au profit des thématiques portées par les pôles. *« Il faut pourtant rappeler que les nanotechnologies ne sont pas vraiment une science en soi et ont besoin de nombreux apports de recherche fondamentale dans des disciplines très variées pour avancer sans se heurter à des verrous technologiques. Ainsi, si les labos installés à Minatec peuvent s'estimer privilégiés, beaucoup d'autres vivent dans des situations déplorables, y compris des labos mondialement connus. »*

Le modèle français semble donc vouloir jouer à quitte ou double, avec une prise de risque maximale. Là encore, Grenoble en est l'illustration par ses choix de développement urbain. Déjà, à l'époque d'Alain Carignon, des sommes énormes avaient été englouties pour intégrer un « World Trade Center » à la ville, sans les effets escomptés. Cela n'a en rien découragé les ambitions des élus locaux, car aujourd'hui un projet pharaonique est lancé pour mieux articuler le développement du périmètre accueillant les entreprises, laboratoires et étudiants associés à Minalogic et au pôle de compétitivité Tenerrdis (énergies du futur). Giant (Grenoble Isère Alpes NanoTechnologies), c'est son nom, va là encore drainer des fonds publics colossaux dans le but principal de donner à Grenoble une image de marque, en particulier face à la concurrence lyonnaise. *« Il s'agit entre autres d'en faire un Mit à la française, un campus d'excellence accueillant dix mille étudiants parmi les meilleurs, explique Henri Rodenas, ingénieur en physique à l'institut Néel (Cnrs). Alors que l'énorme majorité des étudiants [trente quatre mille sur cinquante mille, dont 58 % en sciences humaines et sociales – Ndlr] se trouvera de l'autre côté de la ville, sur le campus de Saint-Martin-d'Hères ! Le développement de Grenoble a toujours été basé sur la coopération et la complémentarité, mais on a l'impression que le maître mot, c'est désormais "concurrence", et que la plupart des labos et des étudiants, même s'ils sont excellents dans leurs domaines, ne récupéreront que les miettes des financements disponibles. »* Et de rappeler que le Mit censé servir de modèle à Giant

Le développement de Grenoble a toujours été basé sur la coopération et la complémentarité, mais on a l'impression que le maître mot, c'est désormais "concurrence".



PATRICK GUYOT / PHOTOPOR / LE DAUPHINÉ LIBRE / MAXPPP



Les nouvelles réformes ajoutent beaucoup de complexité et créent beaucoup d'agitation, mais il n'est pas certain qu'elles drainent de nouveaux investissements privés.

n'en accueille pas moins depuis des décennies les cours du célèbre linguiste Noam Chomsky...

« Les Etats-Unis subventionnent leur recherche à bien plus grande échelle et traitent bien mieux leurs chercheurs. Nous faire croire que les réformes en cours s'inspirent du modèle américain, c'est de la poudre aux yeux », poursuit Bernard Rolland, chercheur au Leti-Cea (Laboratoire d'électronique de technologie de l'information). Comme les précédentes, cette réflexion émane d'un salarié dont l'employeur est membre actif du pôle de compétitivité. Doit-on comprendre que, même vues de l'intérieur, les réorganisations autour de nouvelles structures de décision, de financement, de coopération n'apportent aucune amélioration ? « Nous n'avons rien contre l'idée de mieux travailler ensemble pour favoriser la valorisation industrielle, explique son collègue Cyril Dressler. C'est même la vocation du Leti. Mais les modes de financement et la réticence des industriels à s'engager ne serait-ce qu'au-delà d'une année sont souvent incompatibles avec un travail à long terme pouvant déboucher sur de réelles innovations. » « La pression monte, les attentes sont énormes, et c'est une révolution culturelle pour un organisme comme le nôtre, qui avait l'habitude de bénéficier de gros crédits récurrents et de bénéficier d'une cer-

taine liberté de recherche, poursuit Jean-Paul Garandet, également chercheur au Cea. Les nouvelles réformes ajoutent beaucoup de complexité et créent beaucoup d'agitation, mais je ne suis pas sûr qu'elles drainent de nouveaux investissements privés – on le voit dans le solaire, par exemple – ou qu'elles nous permettent de développer plus d'idées scientifiques. »

A l'Institut polytechnique aussi, la pression monte sans que les chercheurs aient le sentiment d'être valorisés : « Nous devons désormais constamment répondre à des appels d'offres pour nous financer, explique Laurent Terrier. Ce qui signifie délais raccourcis, obligation de résultats, concurrence, course aux brevets. » « Le pôle de compétitivité stimule les équipes de chercheurs en permettant un certain décloisonnement, poursuit Mariano, mais ce travail est miné par la précarité et l'incertitude des engagements financiers. A STMicroelectronics, les embauches sur ces projets, quand il y en a, sont souvent ponctuelles et sur des contrats courts. Quant aux investissements, il est difficile d'y voir clair. De fait, l'entreprise n'arrive pas à se dégager d'une gestion de court terme et n'accorde pas l'importance qu'il faudrait à ces projets coopératifs. »

« Nous avons dû accepter de nouvelles contraintes et une certaine dépossession de la maîtrise de notre travail, sans avoir pu être consultés sur ces questions, pas même par le canal syndical, car le pilotage de ces réformes s'opère dans l'opacité la plus totale », ajoute Laurent. Conscients de l'urgence qu'il y a à réfléchir à un autre modèle créateur d'activité pour tous et qui pérennise une autre conception de la recherche et de l'avancée des connaissances, et jugeant indispensable un débat public sur ces questions, les Grenoblois sont à l'initiative de l'organisation par la Cgt des nouvelles assises des 12 et 13 juin. A suivre !

Valérie GÉRAUD

LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ STIMULE LES ÉQUIPES DE CHERCHEURS EN PERMETTANT UN CERTAIN DÉCLOISONNEMENT, MAIS CE TRAVAIL EST MINÉ PAR LA PRÉCARITÉ ET L'INCERTITUDE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS.

biblio

A signaler parmi les ouvrages, revues et documents récemment parus sur la question :

UNIVERSITÉS, VERS QUELLE AUTONOMIE ?

REVUE "ESPRIT"
décembre 2007.

A VOS MARQUES, PRÊTS... CHERCHEZ ! LA STRATÉGIE EUROPÉENNE DE LISBONNE, VERS UN MARCHÉ DE LA RECHERCHE

ISABELLE BRUNO
éditions du Croquant, 2008.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : ENTRE PROXIMITÉ ET EXCELLENCE

JEAN-PIERRE DUPOURT
(pour la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire).
Rapport du Conseil économique et social, janvier 2008.

web

Les informations, analyses, pistes de réflexion et propositions alternatives fourmillent sur le Net. Quelques sites :

<www.sauvonslarecherche.fr>

<<http://cjc.jeunes-chercheurs.org>>

<www.lautrecampagne.org/>

<www.ugict.cgt.fr>
(rubrique « Entreprise » puis « La recherche »)

<<http://sntrs.free.fr>>

Les sites gouvernementaux :

<www.industrie.gouv.fr>

<www.competitivite.gouv.fr>

<www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

<www.diact.gouv.fr>

ASSISES DE LA RECHERCHE Demandez le programme !

Les assises « Recherche, politique industrielle, territoires » auront lieu les 12 et 13 juin à Grenoble, sur le site de Minatec. Elles sont organisées par l'ensemble des structures confédérales – dont le collectif recherche-enseignement supérieur-emploi – et locales de la Cgt (unions locales, départementales, régionale), avec le soutien du conseil régional Rhône-Alpes (la Région n'accueille pas moins de huit pôles de compétitivité) et de la ville de Grenoble. L'objectif est de permettre un échange à tous les niveaux – interpro, interentreprises, local-national-européen –, afin de mesurer les enjeux autour de la recherche, de l'innovation, des sciences, et d'élaborer des stratégies revendicatives, mais également de stimuler le débat public. Deux ateliers sont prévus. Le premier sur les territoires : besoins de formation et qualification,

droits nouveaux pour les salariés, conditions du développement de l'emploi et des territoires ; concurrence-compétitivité entre territoires à l'échelle européenne, quelles alternatives construire dans une démarche de coopération et d'émulation ? Le second sur la recherche : innovation, place de l'industrie, développement durable ; rôle du service public dans la mise en œuvre d'une politique nationale et européenne de recherche scientifique. Le soir, aura lieu un débat public sur le thème « Sciences et société, une nouvelle approche de la démocratie sociale et citoyenne ». Le deuxième jour sera consacré à élaborer une démarche revendicative collective sur ces problématiques, au sein de la Cgt mais aussi avec tous les partenaires associatifs, syndicaux, citoyens. Informations à l'Ugict : 01 48 18 84 33.

PÔLES DE COMPÉTIVITÉ Premier bilan à la fin juin

Le cabinet Boston Consulting, associé à CM International, a été chargé par le gouvernement d'évaluer, d'ici à la fin juin, les performances des soixante et onze pôles de compétitivité et la politique nationale mise en place pour soutenir leur développement. L'audit, qui sera rendu public, doit examiner l'efficacité des dispositifs mis en place au travers de quatre-vingt-dix critères évaluant notamment le fonctionnement de la gouvernance, l'ancrage territorial, la pertinence des choix stratégiques, l'intégration des objectifs au regard du développement durable ainsi que l'avancement des projets et les résultats obtenus par chaque pôle. Même si, de fait, il est peut-être prématuré de dresser un bilan après moins de trois ans de fonctionnement, le secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, Luc Chatel, affiche d'emblée une satisfaction certaine (lire notamment le

supplément publicitaire au quotidien *Le Monde* du 19 avril), même s'il relève que l'engagement des entreprises privées dans la R&D reste insuffisant et que les pôles assurent une certaine visibilité internationale de l'activité en recherche et innovation en France sans que les investissements et les partenariats avec l'étranger soient encore à la hauteur des espérances. Du côté des salariés concernés (*lire aussi pages précédentes*), on espère en savoir plus sur l'impact réel de ces structures, en termes de développement des formations, de l'emploi et de l'activité sur le long terme, au regard des fonds publics investis. Et l'on espère que seront évalués et corrigés les déficits de démocratie dans le fonctionnement des pôles, tant du point de vue de la représentation des salariés que de l'expression des populations concernées.

INRA, INSERM ETC Droit de regard sur tous les fronts

Le 13 mars dernier, le tribunal correctionnel de Paris a débouté le Comité des Salines de France, qui poursuivait en diffamation un chercheur de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), Pierre Meneton. A l'instar de l'Organisation mondiale de la santé, ce dernier avait osé affirmer dans un entretien à la revue *Toc*, publié en mars 2006 – *Sel, le vice caché* –, que la consommation excessive de sel représente un danger pour la santé, ajoutant que « *le lobby des producteurs de sel et du secteur agroalimentaire industriel [...] désinforme les professionnels de la santé et des médias* ». C'est une victoire pour la liberté d'expression, qui souligne la nécessité des expertises indépendantes, alors que le contexte houleux dans lequel se déroule le vote de la loi sur les Ogm en France laisse présager de sérieuses entraves à ce droit d'alerte. La ministre de la recherche, Valérie Pécresse, n'a-t-elle pas également déclaré à cette

occasion – en guise d'avertissement envers les chercheurs réticents ? – que si la recherche sur les Ogm était limitée, les programmes de l'Inra le seraient tout autant ? Pour leur part, ne laissant qu'à eux-mêmes le droit de s'exprimer en leur nom, les chercheurs sont à l'origine de nombreuses pétitions et interpellations de l'opinion publique. Pour défendre la publication de leurs recherches en français : <<http://petition.hermespublishing.com>> ; pour un autre service public de la recherche et de l'enseignement supérieur et la défense des établissements publics de recherche : site Slr ; pour inciter la Commission européenne à interdire les maïs BT11 et 1507 : <<http://write-a-letter.greenpeace.org/332>> ; pour l'interdiction de commercialisation du test Metagenex de dépistage du cancer par le sang avant la fin du protocole qui permette sa validation : site du Sntrs-Cgt et de l'Ugict (*lire aussi page 21*). ◀



CLAUDE PRIGENT / BEP / LE TELEGRAMME / MAXPPP

point de vue PATRIZIA PATERLINI-BRÉCHOT

DIRECTRICE DE L'UNITÉ INSERM 807,
HÔPITAL ET FACULTÉ DE MÉDECINE NECKER.

Business biomédical : au risque de la santé publique ?

Véritable cas d'école, ce conflit est à enjeux multiples : responsabilité du chercheur, protection du "siffleur d'alerte", rapports entre propriété intellectuelle et propriété tout court. Autant d'aspects conflictuels lourds à porter pour le chercheur...

Patrizia Paterlini-Bréchet n'a plus d'impact sur les décisions de Metagenex, entreprise qu'elle a créé pour développer le test sanguin Iset (Isolation by size of epithelial tumor/trophoblastic cells), une technique qui rend possible le dépistage précoce des cancers solides invasifs et des maladies génétiques. Les actionnaires majoritaires Axa Investment et Banexi (filiale de Bnp-Paribas), qui ont injecté 2,7 millions d'euros dans Metagenex en 2006, n'ont pas attendu la validation clinique du test sur le cancer pour le commercialiser depuis 2006, par le laboratoire Lavergne, contre l'avis des propriétaires du brevet, dont l'Inserm, et celui du Comité consultatif national d'éthique. La chercheuse, non écoutée par les dirigeants, a dénoncé le risque auquel les patients sont exposés par cette commercialisation hâtive. Christian Bréchet, son époux, directeur de l'Inserm, a refusé d'attribuer la licence des brevets à Metagenex sans des garanties valables sur les modalités de diffusion des tests, ce qui a conduit à sa démission. De plus, le dirigeant de Metagenex, David Znaty, a attaqué en justice le couple Bréchet et l'Inserm, demandant 42 millions d'euros de dédommagement pour l'entreprise. Ce conflit entre les intérêts commerciaux et l'éthique scientifique fait aujourd'hui l'objet d'une médiation. Au-delà des énormes frais juridiques engendrés par la situation, le problème persiste, car au moins un cas de faux diagnostic de cancer a été rapporté par les journaux, à la suite de quoi les licences n'ont toujours pas été cédées à Metagenex par la nouvelle direction de l'Inserm, ni par les autres institutions publiques propriétaires des brevets.

Le témoignage de Patrizia Paterlini-Bréchet :

« Mon parcours montre le souci constant de mettre mes connaissances et mes recherches au service des patients. Notre équipe est arrivée à mettre au point une technique efficace et peu coûteuse pour isoler

sans les détériorer des cellules tumorales et fœtales rarissimes à partir d'une simple prise de sang. Elle permet le dépistage précoce des cancers à risque de développer des métastases, ainsi qu'un meilleur suivi des malades avec cancer. Elle rend également possible le dépistage prénatal sans amniocentèse, et donc sans risque de fausse-couche, de certaines maladies génétiques.

« Il s'agit de résultats très attendus par la communauté scientifique, et je suis fière de les avoir obtenus en France. Le premier article scientifique sur la méthode a été publié en 2000. Puisque ces recherches sont par définition "valorisables", car elles visent l'amélioration de la santé des patients, j'ai été encouragée à fonder une société pour lever des fonds et avancer mes recherches. Cet encouragement m'a été donné par écrit et accompagnait le refus des certaines instances publiques à financer les projets Iset.

« Or le choix était très difficile, y compris financièrement ! Quarante mille euros plus tard, Metagenex est née et a été transformée en SA, avec l'espoir de drainer des financements privés pour assurer la poursuite des essais et les validations nécessaires à chaque test, préalables à leur diffusion. La valorisation des recherches publiques en était à son début, et j'ai rencontré de très grandes difficultés concernant le financement et le management de la compagnie. Tout, en réalité, s'est avéré complexe, d'autant plus qu'un ancien partenaire privé avait breveté à notre insu et à son nom nos résultats, et qu'il a fallu récupérer la propriété du brevet au tribunal, après la faillite de sa compagnie, montrant au juge nos cahiers de laboratoire. Les recherches ont pu avancer uniquement grâce à des subventions obtenues dans le cadre de partenariats public-privé, au prix de très grands efforts de ma part. C'est ainsi que nous avons pu développer et valider le test Iset de diagnostic prénatal non invasif de l'amyotrophie spinale.

« Notre regret concerne un financement de 600 000 euros qui avait été accordé par l'Anr en octobre 2006 à notre équipe et d'autres du site Necker pour développer et valider, en partenariat avec Metagenex, le test de diagnostic prénatal non invasif de la trisomie 21, mais qui est actuellement bloqué. Cette somme nous aurait donné une chance de réaliser une première mondiale très attendue et d'éviter aux mamans beaucoup de peine en cas de fausse-couche.

« Il est clair que cette histoire est riche d'enseignements à tous les niveaux, pour les chercheurs, les institutions publiques et les cellules de valorisation pour que les partenariats public-privé puissent bien marcher dans le futur et apporter aux patients les innovations biomédicales pleinement développées et validées, dans le respect et l'intérêt de tous les acteurs. »

Innovation : l'affaire des

Depuis 2004, les mobilisations récurrentes de la communauté scientifique contre les attaques portées au système de recherche portent l'idée que les réformes en jeu ne concernent pas que les initiés. De fait il est urgent que tous les citoyens s'en approprient les enjeux. Singulièrement les salariés dans les entreprises.

Priorité absolue à la recherche, à l'enseignement supérieur et plus globalement à l'éducation. C'est le message de la mission chargée de formaliser « une stratégie européenne pour la mondialisation » pour 2008-2011, dans la suite de la « stratégie de Lisbonne » mise en œuvre en mars 2000, et dans le cadre de l'imminente présidence française de la Communauté européenne. En effet, le rapport Cohen-Tanugi, remis à la fin avril au président Sarkozy, avertit une fois de plus que « la recherche est le nerf d'une économie fondée sur l'innovation [et que] si l'Union européenne n'est pas capable d'inverser la tendance dans ce domaine crucial, elle déclinera et perdra pied rapidement dans la compétition globale », face au duopole américano-asiatique. Précisant que « l'heure n'est plus à la sélection des moyens mais à leur combinaison », le rapport souligne les retards accumulés en Europe par l'investissement privé, mais également la nécessité de renforcer la recherche publique, l'investissement public européen restant inférieur de 20 % en proportion à celui des Etats-Unis et de 40 % à l'objectif de Lisbonne.

L'ambition affichée par l'Europe en 2000 était de devenir « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde à l'horizon 2010 », en incitant chaque Etat membre à porter ses efforts en matière de R&D à 3 % de son Pib. Le rapport détaille les nombreuses raisons pour lesquelles la « réponse européenne à la mondialisation » tarde – la moyenne européenne est en régression par rapport à 2000, à 1,8 % du Pib – et insiste sur les résultats décevants de la France : « L'effort global de R&D en France est en baisse : 2,13 % du Pib en 2006 contre 2,3 % en 1997 et même un creux à 1,9 % en 2004. » Stigmatisant le sous-investissement du secteur privé (1,1 % du Pib en 2006 contre 1,7 % aux Etats-Unis ou 2,35 % au Japon), il préconise aussi une augmentation de 10 % du budget public de R&D, rappelant que, « pour se mettre à niveau des meilleures pratiques de l'Ocde, la France doit opérer [...] un effort majeur de l'ordre de près de 50 milliards d'euros par an ».

Ces données confirment que des années d'incantations sur l'innovation ne se traduisent pas forcément en termes d'investissements, de dépôts de brevets, de développement technologique ou industriel en France. Et si le rapport se félicite de la mise en place des pôles de compétitivité, il prévient aussi que l'effet de saupoudrage des finan-

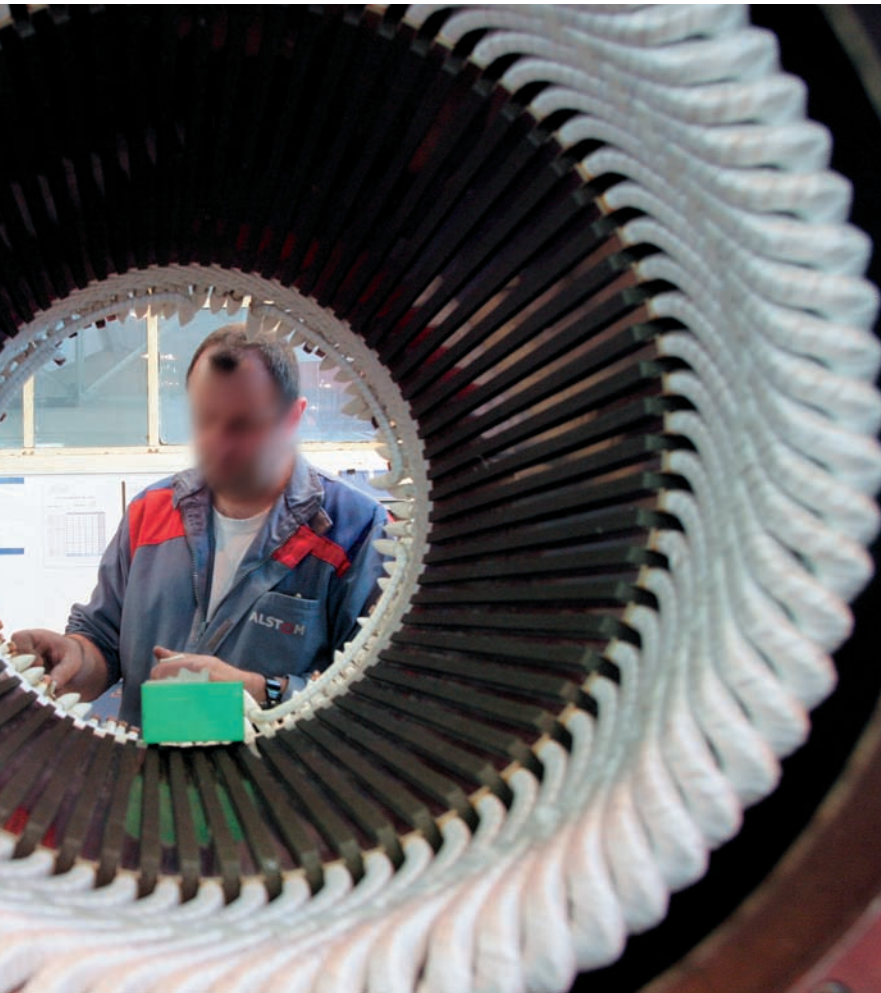


HAMILTON / REA

cements – soixante et onze pôles au lieu d'une dizaine initialement prévus – pourrait limiter les dynamiques mises en œuvre. Le gouvernement tiendra-t-il compte de ces avertissements? Pour l'heure, il martèle sur l'irrévocabilité des réformes en cours dans la recherche et l'Enseignement supérieur, au risque notamment d'affaiblir la recherche publique en la découpant en tranches (les fameux instituts thématiques) pour la rendre plus ouverte à l'innovation, plus productive ou plus compétitive.

La communauté scientifique est, pour sa part, mobilisée depuis 2004, année noire où, malgré les préconisations de Lisbonne, le gouvernement du moment supprimait des crédits et des postes dans la recherche publique. En veille depuis un moment, le mouvement a repris de plus belle au printemps, notamment avec la réunion, le 4 mars, au collège de France de centaines de directeurs d'unité de recherche tentant une nouvelle fois d'alerter l'opinion publique sur ce sujet qui nous

seuls chercheurs ?



concerne tous. Parmi les récentes initiatives en date, on compte aussi celle du « contre-rapport Aubert ». L'ancien ministre de la recherche a en effet remis, le 16 avril, à la ministre Valérie Pécresse un rapport sur « *le partenariat entre les organismes de recherche et les universités* », qui doit permettre, dans le cadre de la loi sur l'autonomie des universités (dite Lru), de renforcer le rôle de ces dernières. Si l'objectif initial était de transformer les grands organismes publics de recherche en simples « *agences de moyens* », le principe des unités mixtes devrait être préservé, mais avec des systèmes de partenariat, de tutelle et de gestion simplifiés. Cela n'a pas empêché seize directeurs de laboratoire de répondre au rapport dans un texte de vingt-trois pages ⁽¹⁾, solidement argumenté, qui, en recevant le soutien de centaines de leurs collègues, fait désormais figure de manifeste. Chiffres et exemples précis à l'appui, le texte rappelle la nécessaire autonomie du chercheur et de la recherche vis-à-vis du politique dès lors que

Ce qui se joue là, c'est la capacité de notre pays à se doter de systèmes de recherche, d'enseignement supérieur et plus globalement d'éducation et de formation susceptibles de répondre aux besoins de l'ensemble de la société et à sa prospérité.

(1) « A propos de la réforme de la recherche », < <http://sciences.blogs.liberation.fr/home/files/rapport-lazslo.pdf/> >.

les grandes orientations stratégiques et le niveau global d'effort public est fixé. Il s'appuie sur ce qui se passe aux Etats-Unis, en Allemagne ou au Royaume-Uni, pour rappeler que les agences de moyens y bénéficient de conseils scientifiques indépendants ou consacrent 70 % de leurs crédits à des programmes « *blancs* » (sans limites programmatiques), aux antipodes de ce que l'Agence nationale de la recherche veut imposer (seuls 8 % de ses financements vont pour l'heure à des programmes blancs).

Sur la réforme des établissements publics de recherche – et notamment du Cnrs – en instituts thématiques indépendants, ils préconisent plus volontiers de faciliter le développement de « *départements scientifiques renouvelés* », au sein d'une entité globale non démantelée, ce qui permettrait de conserver une cohérence d'ensemble à la recherche et une place aux sciences humaines, fortement menacées pour cause de potentiel de valorisation industrielle faible, mais qui participent pourtant de manière indiscutable au développement général et indispensable des connaissances...

Chacun comprendra qu'il ne s'agit pas là de querelles d'initiés. Même si le citoyen lambda peut se sentir dépassé par les batailles de chiffres et l'effroyable complexité des sigles, instances, circuits de financement qui sont liés à ces enjeux, l'essentiel reste de prendre conscience que ce qui se joue là, c'est la capacité de notre pays à se doter de systèmes de recherche, d'enseignement supérieur, mais plus globalement d'éducation et de formation susceptibles de répondre aux besoins de l'ensemble de la société et à sa prospérité. Tous les défis restent à relever, la voie est incertaine. D'autant que la défiance persiste entre des chercheurs, qui se sentent méprisés et exclus de toute concertation, et un gouvernement qui mise à quitte ou double en n'écoutant que lui-même alors qu'il n'a pas droit à l'erreur. Exiger des comptes sur les choix faits pour améliorer les futures conditions d'emploi et de vie, ou l'accès à la connaissance est possible. Il existe des leviers pour agir, en particulier dans les entreprises, où les salariés, les syndicats peuvent exiger plus d'engagements dans la R&D. La mondialisation pourrait peut-être alors ne pas se résumer à une immense guerre économique détruisant tout sur son passage.

Valérie GERAUD

Table ronde : recherche

PARTICIPANTS

MORGANE GORRIA,
BIOLOGISTE, ENSEIGNANT-
CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ
DU HAVRE, PRÉSIDENTE
DE LA CONFÉDÉRATION
DES JEUNES CHERCHEURS

ALAIN TRAUTMANN,
BIOLOGISTE, CHERCHEUR
À L'INSERM, COFONDATEUR
DE "SAUVONS LA RECHERCHE"

DANIEL STEINMETZ,
CHIMISTE, INGÉNIEUR
DE RECHERCHE AU CNRS,
MEMBRE DU BUREAU
DU SNTRS-CGT (SYNDICAT
NATIONAL DES TRAVAILLEURS
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE)

JEAN-PIERRE ADAMI,
ENSEIGNANT-CHERCHEUR,
REPRÉSENTANT DE LA CGT
AU CNESER, ANIMATEUR
DU COLLECTIF CONFÉDÉRAL
"RECHERCHE, ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, EMPLOI"

VALÉRIE GÉRAUD,
"OPTIONS"

LES CHERCHEURS
FONT EN
PERMANENCE
LA CHASSE AUX
PROJETS, CERTAINS
D'ENTRE EUX
ESTIMANT QU'ILS
PASSENT UN TIERS
DE LEUR TEMPS
ACCAPARÉS PAR
DES TÂCHES
ADMINISTRATIVES,
DEMANDES
DE FINANCEMENT,
PRÉPARATION
DE DOSSIERS,
BILANS FINANCIERS
ET AUTRES
COMPTES RENDUS.

En France, en Europe, la recherche est l'objet d'une série de réformes et de restructurations qui, pour l'essentiel, sont pilotées par une vision utilitariste, enfermée dans le court terme. Comment échapper à l'asphyxie qui risque d'en découler, comment élaborer des politiques alternatives ?

– **Options :** Comment caractériser la réforme actuelle du système de recherche français ?

– **Alain Trautmann :** Les modifications du système de recherche ont commencé en 2003, quand le gouvernement a affiché son intention de faire de la recherche à moindre coût et de mieux contrôler l'activité des chercheurs en l'orientant en fonction de ses choix. S'amorce alors une réduction drastique des moyens des organismes de recherche et des postes offerts aux jeunes, qui déclenche la crise de 2004. Aujourd'hui, malgré le mouvement des chercheurs et des personnels scientifiques, le gouvernement a fini par mettre en place ses outils : la loi de programmation dite « Pacte pour la recherche » en 2006, la loi dite Lru (Liberté et responsabilité des universités) en 2007, ainsi que l'Anr (Agence nationale pour la recherche) en 2005, chargée de distribuer des fonds publics, et l'Aeres (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) en 2007. Le gouvernement, outre sa volonté de s'inscrire dans une logique purement comptable en gérant la recherche comme une entreprise, affirme la nécessité de s'aligner sur les positions des autres pays en Europe et à travers le monde, sans se préoccuper de savoir si les pays en question obtiennent de réels succès.

– **Daniel Steinmetz :** Le gouvernement cherche en effet à copier le modèle anglo-saxon, même si – en reprenant certaines expressions utilisées par les états généraux de Grenoble –, à de tout autres fins, il voudrait faire croire que les personnels ont été écoutés. J'illustrerai mon propos par la situation de la recherche sur Toulouse, où je travaille. Le Cnrs en Midi-Pyrénées, c'est un peu plus de mille sept cents fonctionnaires, environ sept cents chercheurs et un millier d'ingénieurs, techniciens, administratifs (Ita). Mais notre délégation régionale gère également six cent cinquante personnes de plus, en contrat à durée déterminée ! De même, au niveau national, le Cnrs compte 25 000 fonctionnaires mais emploie aussi 15 000 personnes en Cdd (soit 600 de plus chaque année depuis 2004), qui représentent 6 500 équivalents temps plein travaillés ! C'est une conséquence directe de la mise en place de l'Anr, qui finance les labos après appel d'offres sur des thématiques pilotées par le

gouvernement. Pour réaliser ces contrats, les chercheurs en place ont besoin de main-d'œuvre et ne peuvent la recruter dans le cadre statutaire. Alors, ils proposent des Cdd à de jeunes scientifiques qui auraient vocation à être titularisés. Ainsi, au Laas (Laboratoire d'automatique et d'analyse des systèmes), on compte 92 Ita titulaires pour 27 en Cdd, dont une quinzaine affectés au fonctionnement de la « salle blanche », qui a été étendue pour développer les nanotechnologies.

Outre la précarité, ces nouveaux outils rajoutent de la complexité, en particulier dans les circuits de financement, alors qu'il s'agissait de les simplifier. Sur Toulouse, hormis les crédits propres au Cnrs, l'Anr finance pour 6,35 millions d'euros de projets par appels d'offres. Il est également possible de recourir aux deux réseaux thématiques de recherche avancée (Rtra), « économie » (qui distribue 2,7 millions par an) et « aéronautique-espace » (5 millions). Sans oublier le pôle de compétitivité, qui en distribue également 5, et les contrats européens. On s'aperçoit que les chercheurs font en permanence la chasse aux projets, certains d'entre eux estimant qu'ils passent un tiers de leur temps accaparés par des tâches administratives, demandes de financement, préparation de dossiers, bilans financiers, comptes rendus, etc. Pendant ce temps, des milliers de jeunes scientifiques de plus de trente ans n'ont toujours pas de stabilité professionnelle.

– **Morgane Gorria :** Les états généraux demandaient un recrutement rapide des jeunes chercheurs après le doctorat, mais les périodes de postdoc continuent de s'allonger de façon drastique. L'âge moyen de titularisation sur un poste de maître de conférences est actuellement de trente-deux ans. Donc, en moyenne, avec un bac plus cinq à vingt-trois ans, on collectionne les Cdd pendant neuf ans ! Après le doctorat, qui n'est pas toujours financé, les jeunes chercheurs doivent enchaîner des années de contrats courts, voire de travail bénévole, pour éviter le chômage ou un coup d'arrêt sur leurs recherches. Alors qu'un texte vient de passer, instituant une rémunération minimum pour n'importe quel stagiaire en contrat de plus de trois mois ! Cette précarité, c'est une catastrophe pour les jeunes chercheurs, en termes d'insertion sociale et professionnelle, mais

avenir, résolument...



IL EST DÉSASTREUX DE VOULOIR APPLIQUER DES CRITÈRES DE RENTABILITÉ À LA RECHERCHE ET D'EXIGER QUE LES SCIENTIFIQUES NE TRAVAILLENT QUE SUR DES APPLICATIONS DÉFINIES DÈS LE DÉPART. DES DÉCOUVERTES TRÈS UTILES POUR LA SOCIÉTÉ ONT ÉTÉ FAITES PAR DES GENS QUI NE SE PRÉOCCUPAIENT PAS DU TOUT D'APPLICATION.

aussi un immense gâchis pour les laboratoires qui peinent à stabiliser leurs équipes de recherche et perdent beaucoup de temps à chercher, accueillir et intégrer en permanence de nouveaux collaborateurs dont ils devront ensuite se séparer. Par ailleurs, la précarisation se solde par une baisse importante de l'attractivité des carrières scientifiques. Les jeunes vont voir ailleurs, et le budget 2008 ne laisse entrevoir aucune amélioration, puisque seuls les départs à la retraite sont remplacés. La Lru met en place de nouvelles missions mais, pour y répondre sans risquer de s'engager sur le long terme, seuls des contrats précaires ont pour le moment été envisagés, à savoir des postes de moniteurs qui sont proposés aux doctorants : on admet que l'on a besoin de plus d'enseignants, mais pas au point de créer des postes de maîtres de conférences.

– **Jean-Pierre Adami** : Parce que le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche n'a pas eu les conditions pour assurer correctement l'ensemble de ses missions en lien avec tous les besoins sociaux, la Cgt n'a jamais été pour le *statu quo*. Depuis plusieurs années, elle demande des évolutions de celui-ci, notamment pour répondre aux exigences d'une politique industrielle ambitieuse. Cependant, ce qui se passe n'est pas acceptable. Pour comprendre la signification politique des réformes actuelles et en analyser les conséquences, il est indispensable d'éclairer celles-ci par les préconisations libérales de l'Ocde et de l'Union européenne. Ces réformes, depuis plus de vingt ans, sont exigées aussi par le patronat européen, relayées en France par le Medef afin d'« adapter la

recherche et l'enseignement supérieur aux défis économiques» engendrés par la mondialisation capitaliste. Pour le patronat, il s'agit de mieux répondre aux demandes du marché du travail (« employabilité », « capital humain ») par une adéquation étroite des formations supérieures et pour répondre, à court terme, aux besoins d'innovation des entreprises, instrumentaliser la recherche publique. Dans cette logique, et sous couvert de modernisation, on se calque sur le système anglo-saxon : autonomie complète des établissements avec une mise en concurrence, concentration des structures sous couvert d'excellence, désengagement financier de l'Etat et ouverture au privé, généralisation des financements sur contrats et accentuation de la précarisation des personnels. Evolutions qui fragilisent profondément le service public

– **Options** : Vers quoi faudrait-il tendre pour que le système de recherche français se développe tout en conservant ses qualités et en répondant aux besoins de la société ?

– **Alain Trautmann** : On entend beaucoup l'expression « société de la connaissance ». Dans l'économie, l'innovation et la recherche devraient donc prendre une part croissante. Mais pour autant, est-ce que c'est à l'économie de dicter vers quoi elles doivent s'orienter ? Il est désastreux de vouloir appliquer des critères de rentabilité à la recherche et d'exiger que les scientifiques ne travaillent que sur des applications définies dès le départ. Dans toute l'histoire de la science, des découvertes extrêmement importantes, qui se sont avérées très utiles pour la société, ont été faites par des gens qui ne se préoccupaient pas du tout d'application. Tout le monde le sait, il est nécessaire de laisser aux chercheurs une certaine liberté pour savoir où il est possible de faire avancer le front des connaissances, même quand les perspectives ne sont pas visibles. Autre absurdité, l'idée qu'il faudrait payer les chercheurs le moins cher possible. En fait, la tendance actuelle, c'est qu'une infime minorité de « vedettes » de la recherche, très performantes, sont embauchées au prix fort et travaillent entourées de petites mains mal payées et précaires. La fracture sociale appliquée à la recherche sera-t-elle vraiment « rentable » ? De la même façon, dans tout le secteur public, les investissements sont perçus comme des dépenses. On demande aux directeurs d'hôpital d'être des managers d'entreprise, aux enseignants d'en faire plus. Il nous faut nous mobiliser pour rappeler à quel point nos services publics sont aussi une source d'investissement et ...

Table ronde : recherche avenir, résolument...

- ... d'attraction, y compris aux yeux des entreprises étrangères qui s'installent en France.

– **Jean-Pierre Adami** : En 2000, l'objectif contenu dans la stratégie de Lisbonne était de porter à 3 % du Pib l'effort global de recherche et développement (R&D). La France investit aujourd'hui 2,14 % de son Pib dans la recherche publique et privée. Ce retard résulte avant tout de la faiblesse de la recherche privée qui ne représente que 1,11 % du Pib alors que l'objectif fixé à Lisbonne était de 2 %. Ce déficit est préjudiciable pour la place de la France sur le plan international. Dans ce contexte, réduire un peu plus les crédits de base des établissements publics en systématisant le financement sur projets est dangereux. Le plus d'« autonomie » n'a pour but que de déplacer la responsabilité au niveau des établissements pour gérer la pénurie. D'autant que, en parallèle, il y a renforcement du pilotage technocratique par le biais de l'Anr, de l'Aeres et de la généralisation de dotations contractualisées des moyens en crédits et en personnels. Par ailleurs, ce n'est pas non plus en redistribuant des fonds publics aux entreprises ou en leur concédant toujours plus de crédit impôt-recherche (Cir), sans aucune garantie et sans évaluation, que l'on observera réellement une augmentation de la R&D. D'ailleurs, le Cir, initialement prévu pour encourager l'innovation des Pme, bénéficie essentiellement à des grands groupes qui pourraient s'en passer tout en faisant plus de R&D. On pourrait aussi, par exemple, conditionner le crédit impôt-recherche à l'embauche de jeunes chercheurs...

– **Morgane Gorria** : La Cjc essaie d'améliorer les conditions de travail des jeunes chercheurs. Cela passe notamment par un statut unique des jeunes chercheurs, qui sont aujourd'hui considérés selon les situations comme des étudiants ou comme des salariés, ce qui affaiblit leur représentation au sein de nombreuses institutions, alors qu'ils représentent quatre-vingt mille personnes, soit autant que les professeurs d'université et maîtres de conférences ! L'obtention d'un poste stable doit également être plus rapide. Un chercheur doctorant est rattaché à un laboratoire et doit y être considéré comme partie intégrante du personnel de recherche. Et une fois le doctorat obtenu, c'est-à-dire généralement au bout de trois ans, le jeune chercheur a fait ses preuves et il n'y a pas de raison de le maintenir à un poste pré-

caire, il doit être recruté sur poste permanent. A ce titre, nous nous mobilisons pour que perdure un système de publication des ouvertures de postes, qui permette transparence et équité entre les personnes susceptibles de postuler. Un mot aussi sur la mobilité, qui nous semble souhaitable, mais pas via la précarité d'un énième postdoc. La mobilité est en effet plus profitable pour le chercheur comme pour son équipe lorsque, une fois sur un poste stable, celui-ci développe des interactions et des séjours dans d'autres laboratoires, y compris à l'étranger.

– **Options** : Pensez-vous que la mobilisation puisse encore faire peser en faveur d'autres choix ?

– **Morgane Gorria** : La Cjc n'a jamais été autant reçue par le ministère que dans le cadre des réformes en cours. Il nous semble être entendus sur certains sujets, comme la nécessaire résorption des libéralités, financements illégaux effectués par certaines associations, qui prenaient la forme de versements d'argent « au noir » sans aucune cotisation sociale. Nous discutons également des moyens de redonner de l'attractivité au doctorat et à la poursuite de carrière, ce qui passera forcément par une reconnaissance du caractère professionnel du doctorat, de meilleurs salaires, mais aussi des reconstitutions de carrière prenant réellement en compte toutes les années d'activité dans le calcul de la retraite.

– **Daniel Steinmetz** : Le gouvernement crée des commissions et consulte. Mais les commissions reçoivent les organisations représentatives au même titre que n'importe quelle personnalité jugée qualifiée. Cette volonté de dévaloriser les contributions de nature collective et représentative, d'empêcher toute réelle confrontation ou négociation, est très caractéristique. Le 1^{er} avril, la ministre Valérie Pécresse a reçu les organisations syndicales des Epst (établissements publics à caractère scientifique et technique). Elle nous a expliqué qu'il y a d'un côté les politiques, qui ont une conscience claire des enjeux du XXI^e siècle, et de l'autre les chercheurs, qui bricolent seuls dans leur coin autour de leurs problématiques. Et elle a affirmé qu'elle ne financerait désormais que les programmes justifiés ! A la défiance s'ajoute un

“ NOUS NOUS MOBILISONS POUR QUE PERDURE UN SYSTÈME DE PUBLICATION DES OUVERTURES DE POSTES, QUI PERMETTE TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ ENTRE LES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE POSTULER. ”



Daniel Steinmetz.



Morgane Gorria.

IL S'AVÈRE
INDISPENSABLE
DE RENFORCER
NOS CONTACTS
AVEC
LE MOUVEMENT
SOCIAL EUROPÉEN,
ET TOUT
PARTICULIÈREMENT
AVEC LES
SYNDICATS
DES AUTRES PAYS
DE L'UNION
EUROPÉENNE.
L'INFLÉCHISSEMENT
DE LA STRATÉGIE
DE LISBONNE
POUR UNE
POLITIQUE
INDUSTRIELLE
AMBITIEUSE
EST À CE PRIX.

... certain refus de reconnaître la recherche dans sa globalité, dans sa pluralité, dans sa pluridisciplinarité. Dans ce contexte, certains laboratoires qui travaillent sur des thématiques à la mode sont florissants, pendant que d'autres sont appelés à gérer les pénuries et à voir leurs effectifs fondre. La concurrence et les antagonismes peuvent faire beaucoup de dégâts dans les collectifs de travail et les laboratoires.

Des décisions importantes vont être prises avant l'été concernant les Epst [lire pages 22-23 - Ndlr]. Le Cnrs va-t-il pouvoir continuer à avoir un rôle national et à favoriser l'interdisciplinarité ou va-t-il éclater en instituts thématiques rendant les mobilités des personnels plus difficiles et le pilotage contraignant? En tant qu'organisation syndicale, le Sntrs appelle les personnels à la réflexion, à la mobilisation et à l'action. L'inquiétude est profonde, mais il nous faut éveiller le niveau de conscience de nos collègues, les convaincre que l'on peut encore se battre pour une recherche répondant aux besoins de la société, en lien avec la défense de l'ensemble du secteur public.

– **Alain Trautmann** : Je rappelle que si le gouvernement s'est décidé à agir sur la question des libéralités, c'est parce qu'il y a été contraint par l'action des personnels, et notamment un procès intenté à l'Ecole des mines... Concernant l'avenir, il y a une position optimiste, qui serait de dire que les chercheurs s'adapteront et continueront à travailler de manière mutualisée, même si l'argent n'arrive que dans certains secteurs. On répondra aux appels d'offres et on mènera aussi les recherches non prescrites mais qui nous semblent intéressantes, comme on l'a toujours fait. Dans une vision pessimiste, on doit se rendre à l'évidence que, à terme, la façon de financer la recherche aura un impact inévitable, voire irréversible. Reste un troisième point de vue, consistant à dire que l'histoire n'est pas écrite

et que la recherche de demain sera le résultat d'un rapport de forces entre le gouvernement, soutenu tacitement par une partie de la communauté scientifique, et des gens qui défendent une autre conception de la recherche. Je redis qu'il est indispensable de défendre l'indépendance de la recherche. Non pas que les chercheurs doivent être exempts d'un certain contrôle social. Mais c'est la garantie que certains d'entre eux pourront encore disposer des moyens pour chercher là où on ne voit encore rien, sans être sous le contrôle d'intérêts particuliers. De plus, face aux risques climatiques ou toxicologiques, par exemple, il est vital de pouvoir encore consulter des experts indépendants des gouvernements et des multinationales pour recueillir leur avis scientifique sur des grands choix de société.



Alain Trautmann.

Pour moi, les mots clés du moment sont « solidarité » et « Europe ». « Solidarité » parce que les orientations données au système de recherche correspondent aux mêmes tendances dans l'ensemble du secteur public. Si tout le monde ouvre les yeux en même temps sur ce qui se passe, nous pouvons nous mobiliser plus nombreux pour empêcher le triomphe de l'individualisme. « Europe » parce que l'évolution du système est une tendance lourde imposée par des injonctions données à tous les pays d'Europe. Les situations ne sont pourtant pas les mêmes, et l'on y gagnerait à organiser un forum social européen de l'enseignement supérieur et de la recherche pour confronter les expériences et nous donner des perspectives communes.

– **Jean-Pierre Adami** : Il est évident que seul un rapport de forces construit collectivement, sur des bases claires, pour éviter ultérieurement toute désillusion, peut inverser le cours des choses dans notre secteur. Pour cela, il est urgent que le mouvement social en France engage un processus de type « assises » ou « états généraux » pour montrer qu'il y a d'autres choix. Le pilotage pour répondre au seul souci de compétitivité ou au classement de Shanghai ne fait pas consensus. La perspective de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, à partir du 1^{er} juillet 2008, peut être un premier moment pour élaborer des réponses alternatives à la politique actuelle en R&D, tant en France qu'au niveau européen.

Pour la Cgt, l'histoire n'est pas écrite, et il nous faut prendre nos responsabilités. Dans un premier temps, les 12 et 13 juin prochains, à Grenoble, nous organisons des assises sur le thème « Recherche, politique industrielle, territoires », avec, le 12 au soir, un débat public en présence de scientifiques de renom, car nous pensons que ces problématiques concernent l'ensemble des citoyens [lire le programme page 20 - Ndlr]. Après avoir mené cette réflexion au sein de la société française, il sera sans doute indispensable de renforcer nos contacts avec le mouvement social européen, et tout particulièrement avec les syndicats des autres pays de l'Union européenne. L'infléchissement de la stratégie de Lisbonne pour une politique industrielle et sociale ambitieuse est à ce prix.



Jean-Pierre Adami.